

Wajdi Mallat

# Une longue et **riche** carrière



■ Homme de loi par excellence, juriste chevronné, Wajdi Mallat vient de disparaître le 17 avril. D'une intégrité morale irréprochable et d'une grande culture, il n'a jamais cessé de se révolter contre les injustices et la mauvaise application des lois.



**N**é en 1919 d'un père célèbre poète qui a toujours chanté le pays du Cèdre, il subit, dès son jeune âge, une influence libérale telle qu'elle était conçue entre les deux guerres. Détenteur d'un diplôme de la faculté de Droit de l'Université Saint-Joseph, il ouvre sa propre étude d'avocat en 1949. Le sérieux dont il fait preuve dans la connaissance des dossiers dont il a la charge et sa force de plaidoirie le placent au premier rang de sa profession. En charge des contentieux du Vatican et de l'Eglise maronite, il se forge une réputation qui le mène au bâtonnat de l'Ordre des avocats en 1972. C'est à lui que l'on doit la première organisation de la défense des droits de l'homme arabe qu'il fonde avec d'autres collègues arabes.

Il représente le Liban à l'Unesco en 1948 et préside un congrès auquel participaient de très grands penseurs, avec lesquels il se lie d'amitié.

Lorsque la guerre éclate en 1975, il refuse de prendre parti mais maintient ses amitiés avec des hommes politiques, tels Raymond Eddé,

mais surtout Kamal Joumblatt avec lequel il avait des liens très forts. Son rapprochement de l'imam Moussa Sadr ne l'éloigne pas pour autant du patriarcat maronite. Ebranlé par l'assassinat du leader PSP, il l'est autant par la disparition en Libye de l'imam Sadr et engage une action en justice contre les ravisseurs de ce dernier.

Ministre des Affaires sociales en 1964, sous le mandat du président Charles Hélou, il démissionne en signe de protestation contre l'éviction injuste de certains magistrats. Nationaliste de la première heure, sa formation n'en est pas moins influencée par la France, omniprésente dans les matières juridiques libanaises. Il a sans cesse régné entre les juristes français et libanais une compréhension mutuelle, une communauté de vues qui s'explique par l'étroite parenté des systèmes juridiques. La plupart des grandes lois libanaises sont la traduction des textes français: tel est le cas, par exemple du droit des associations ou de la procédure pénale régie par un code d'instruction criminelle

inspiré du Code napoléonien. Quand il présentait le Conseil constitutionnel qu'il présidait, il le qualifiait «d'enfant adoptif» du Conseil constitutionnel français formé le 4 octobre 1958.

En 1994 élu, à une large majorité parlementaire, à la tête du premier Conseil constitutionnel, il s'en retire en 1997, encore une fois en signe de désapprobation du laxisme mis dans l'examen de certains recours concernant les élections législatives, il a toujours refusé de donner le moindre détail sur cette affaire. Respectueux du droit de réserve de sa profession, toujours soucieux de la formation des jeunes avocats, il tentait de leur inculquer son enseignement insistant, entre autres, sur celui de ne jamais se tromper d'une date ou même parfois d'une virgule, car cela serait susceptible d'éliminer l'effet de toute une plaidoirie. Avec son épouse, Nouhad Diab, il a eu trois filles: Manal, Raya et Janane et un garçon Chibli, qui porte le nom de son grand-père et suit les traces professionnelles de son père. ■ M.B.